

Fiche d'information

Sulpiride (Dogmatil®)

Antipsychotiques et neuroleptiques

RÉSEAUPIC psychiatrie•information•communication

Présentation

Comprimés sécables à 200 mg,
Gélules à 50 mg,
Solution buvable à 5 mg/ml

Quel bénéfice attendre de ce médicament ?

Les antipsychotiques sont prescrits pour soulager la souffrance psychique. Ils ne modifient pas la personnalité mais au contraire vont vous permettre de la retrouver. Ils vous aident à vous rassembler à l'intérieur de vous et à gérer votre vie quotidienne. Ils calment la tension intérieure, l'angoisse et l'agressivité.

Ils réduisent ou suppriment les désordres de la pensée (délires, hallucinations, sensations étranges). Ils vous aident à garder le contact et à communiquer avec les autres. Leur utilisation n'entraine pas de dépendance.

Ce médicament occupe une place importante dans votre projet de soins en vous aidant à diminuer progressivement les symptômes liés à la maladie. Mais le médicament n'est pas suffisant pour assurer à lui seul votre rétablissement. Il est aussi nécessaire de bénéficier d'un accompagnement adapté reposant sur le lien avec les soignants, vos proches et les professionnels du social.

Comment prendre votre médicament ?

Il doit être pris chaque jour, à heure(s) régulière(s), en respectant la posologie prescrite sur votre ordonnance.
Les comprimés, les gélules (ne doivent pas être ouvertes) et la solution buvable doivent être avalés avec un grand verre d'eau, en position assise ou debout.

Pour la solution buvable:

- Elle est préparée avec le gobelet doseur trouvé dans l'emballage.
- le flacon est conservé à tempréature < 25°C.
- Après ouverture du flacon, le médicament est à utiliser dans les 4 semaines. Au delà il doit être éliminé en le rapportant chez votre pharmacien.

Si oubli d'une prise: Dans le cas d'**une seule prise** par jour:

- Prise du matin: vous pouvez la prendre dans la journée.
- Prise du soir: vous pouvez la prendre jusqu'au coucher.

Dans le cas de **deux prises** par jour: si le retard est de **moins de deux heures** prendre immédiatement le médicament. Au-delà de deux heures, sauter la prise et prendre la quantité prescrite la fois suivante.

Si plusieurs doses ont été oubliées, demander l'avis à votre médecin.

Ne doublez jamais les doses pour compenser l'oubli d'une prise.

Quels effets indésirables peuvent apparaître ?

Les effets indésirables des antipsychotiques sont variables en fonction de chaque médicament ; ils peuvent ne jamais apparaître et sont différents d'une personne à l'autre. Dans leur grande majorité, ils ne sont pas graves. Certains régressent, dès les premières semaines du traitement. Il faut les connaître pour pouvoir les identifier ou les éviter et, dans tous les cas, parlez-en à votre médecin qui recherchera une solution pour les atténuer, voire les faire disparaître.

La liste suivante fait mention d'effets indésirables parmi les plus fréquemment rencontrés ; d'autres effets plus rares peuvent apparaître (voir notices complètes) ; parlez-en avec votre médecin ou votre pharmacien.

Effets	Que dois-je faire ?
Impatiences, akathisie (besoin de bouger constamment), sensation de tension interne	Parlez-en à votre médecin pour adapter le traitement ou corriger ces effets.
Tremblements, rigidité, contractures musculaires (crampes)	Parlez-en au médecin pour adapter le traitement, ou corriger ces effets.
Somnolence, baisse de vigilance	Evitez de conduire ou d'utiliser des machines qui pourraient s'avérer dangereuses. Parlez-en à votre médecin qui pourra éventuellement réévaluer les doses et leur répartition dans la journée.

Effets	Que dois-je faire ?
Constipation	Favorisez les aliments contenant des fibres (fruits crus, légumes verts), mangez des pruneaux et des figues et buvez suffisamment d'eau, en particulier le matin à jeun. Pratiquez une activité physique adaptée telle que la marche. Présentez-vous à la selle à heure régulière. En cas de douleurs abdominales et/ou de persistance de la constipation de plus de 3 jours, contactez votre médecin ou votre pharmacien.
Augmentation de l'appétit, prise de poids	Une augmentation de l'appétit peut apparaitre dès le début du traitement. Certains patients grossissent, d'autres pas. Ceci nécessite une surveillance régulière de votre poids (une fois par semaine le premier mois, puis mensuellement). Evitez les sucreries, les boissons sucrées, les grignotages et les plats préparés. Réduisez les graisses. Pratiquez une activité physique adaptée.
Troubles hormonaux : perturbation des règles, petits saignements, gonflement mammaire, écoulement de lait...	Parlez en à votre médecin ou pharmacien.
Troubles sexuels : diminution du désir, troubles de l'érection, troubles de l'éjaculation...	Parlez en à votre médecin ou pharmacien.
Eruptions cutanées, démangeaisons faisant penser à une allergie	Contactez rapidement votre médecin.

Que surveiller pendant le traitement ?

Le poids
Une prise de poids supérieure à 5 kg après trois mois de traitement nécessite une consultation diététique. La prise d'un traitement antipsychotique nécessite la surveillance de la glycémie et du bilan lipidique réalisé par une prise de sang au moins une fois dans l'année.

Le cœur
Certains antipsychotiques impliquent une surveillance cardiologique, une surveillance régulière de la tension artérielle et la réalisation d'un ECG (Electrocardiogramme), demandez l'avis de votre médecin.

Les dents
Faites-les surveiller régulièrement car ce médicament favorise l'apparition de caries. Il est recommandé de se brosser les dents si possible après chaque repas, et au moins une fois par jour, avant le coucher.

La peau
Evitez de vous exposez au soleil. Utilisez une crème écran total indice 50 et portez un tee-shirt, un chapeau et des lunettes de soleil avant toute exposition.

Les signes d'alerte
Prévenir immédiatement votre médecin en cas d'apparition brutale de fièvre, forte transpiration, pâleur, rigidité musculaire ou accélération des battements du cœur.

Quelles précautions observer ?

Hygiène de vie
Evitez les situations répétées de manque de sommeil et la consommation d'excitants comme le café, thé, cola et/ou drogues.

L'alcool
La prise d'alcool est déconseillée, surtout en début de traitement, car elle peut entraîner une somnolence excessive, augmenter les effets indésirables, le mal-être et l'angoisse. Par la suite, une consommation très modérée est possible. Parlez-en avec votre médecin.

Les drogues
La consommation de ces produits peut favoriser une réapparition des troubles liés à votre maladie, de plus elle s'oppose à la réussite de votre traitement.

Les médicaments
Ne prenez pas de médicaments non prescrits par votre médecin. Demandez l'avis de votre médecin ou pharmacien car ce médicament peut présenter des interactions avec d'autres médicaments courants, quelle que soit leur voie d'administration.

La conduite de véhicules et l'utilisation de machines
Soyez très prudent. Demandez l'avis d'un professionnel de santé.

Projet de grossesse
Si vous envisagez une grossesse, parlez-en avec votre médecin. Lui seul sera à même d'évaluer la poursuite du traitement.

La régularité du traitement

La prise régulière du traitement conditionne son efficacité qui apparaît après quelques semaines. Vous pouvez préparer un semainier pour ne pas oublier de prendre votre traitement.

La poursuite du traitement est indispensable pour obtenir une stabilité psychique. Par contre, une interruption brutale du traitement vous expose à un mal-être (rebond d'angoisse, d'insomnie, contractures) dans les jours qui suivent et, à plus long terme, à une rechute.

L'arrêt du traitement doit toujours être décidé en accord avec votre médecin prescripteur. Il doit être **progressif** sur plusieurs semaines.

Cette fiche d'information a été réalisée par les professionnels de santé du Réseau P.I.C. (Psychiatrie- Information - Communication).
Toutefois, cette fiche est un support d'information non exhaustif qui doit vous permettre d'en parler plus largement avec votre médecin ou pharmacien.
© Copyright réseau PIC – 2026 – **Dernière mise à jour de cette fiche : 10/06/2026**